

Bureau de la présidence

Le 30 août 2022

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4
presidentcabinet@assnat.qc.ca

Objet : Démission d'une membre de la Commission

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous informe de la démission de madame Isa lasenza, membre de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, effective à compter du 1^{er} septembre 2022. Vous trouverez ci-joint copie de sa lettre datée du 22 août 2022.

Actuellement le nombre de membres de la Commission est de douze, incluant le président et les deux vice-présidentes.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

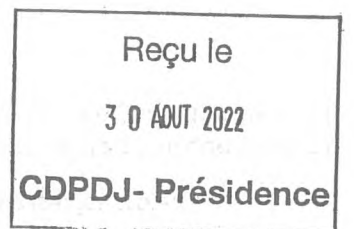


Philippe-André Tessier

p.j. : lettre de démission de Isa lasenza

N. Ref : MIN-4.2.1

Le 22 août 2022



Monsieur Philippe-André Tessier
Président
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
360, rue Saint-Jacques, 2e étage
Montréal (Québec) H2Y 1P5

M. Philippe-André Tessier,

Je vous informe, par la présente, de ma démission en tant que membre de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), et ce, à compter du 1er septembre prochain.

Après sept ans dans ce rôle, le temps est venu de poursuivre d'autres défis. Mon passage à la Commission a été riche d'apprentissages, d'expériences et de rencontres. Je suis très reconnaissante d'avoir eu cette opportunité.

Je tiens à remercier le personnel administratif pour son soutien, le personnel professionnel pour la qualité de son travail et les chercheurs pour la transmission de leur savoir. L'engagement de toutes ces personnes est remarquable. L'ensemble de ces personnes permet aux membres d'actualiser leur rôle.

Je souhaite souligner le leadership et la vision de la présidence actuelle. Mon travail en tant que membre a été enrichi et facilité par leurs habiletés en ce sens. Je laisse, en ce moment, une organisation saine et dynamique.

Je remercie également mes collègues membres avec lesquels j'ai partagé beaucoup d'idées toujours dans le respect des différents points de vue. Nous avons fait équipe avec maturité et sagesse.

La mission de la CDPDJ est plus pertinente que jamais compte tenu du contexte et des enjeux sociaux actuels. C'est pourquoi il faut renforcer son rôle avec plus de moyens afin qu'elle puisse continuer d'agir pour la défense des droits et libertés de la personne et de la jeunesse du Québec.

Bonne continuité. Veuillez agréer mes salutations les plus distinguées.



Isa Iasenza, membre de la CDPDJ